



ASSOCIATION

"LES PIONNIERS DE FRANCE"

12 bd Henri Bazin-21300 CHENOVE ☎ 03-80-52-54-62

e-mail : liliane.boisson@sfr.fr

site : www.colo-chaux.fr

PROJET EDUCATIF SEJOURS D'ETE 2022

Des valeurs éducatives véhiculées par l'ensemble des personnels pédagogiques « Pionniers de France » pour garantir la qualité de nos séjours.

Le mouvement des Pionniers de France est une association soumise aux dispositions de la loi du 1^{er} Juillet 1901 et dont l'objectif est d'aider les enfants à s'approprier des valeurs humaines fondamentales et indissociables structurant des attitudes en rapport avec notre conception de l'homme et de la société.

Il s'agit de concevoir **une société de progrès, une société démocratique et formatrice une société de paix et de coopération, une société solidaire et écologique.**

Nous tendons ainsi à développer avec les enfants **le sens de la responsabilité, l'épanouissement individuel, la démocratie, la justice, la liberté, l'esprit d'initiative et la créativité, l'esprit critique et le respect mutuel, la solidarité et le sens de l'effort. Les Pionniers de FRANCE travaillent à la défense de la Laïcité et se portent garants de son application durant les séjours.**

Dans le Centre de Vacances, la pratique des activités doit être le support de notre action éducative rendant les enfants acteurs de leurs vacances.

L'objectif des Pionniers de France est:

- d'apporter aux enfants et aux jeunes qui leur sont confiés une sensibilisation à la vie collective, par la participation aux actes de tous les jours, (faire son lit, ranger et gérer ses affaires, mise de table et débarrassage),
- de respecter les personnes, les locaux, le matériel et les fournitures pédagogiques,
- de leur permettre de s'épanouir, de se détendre par la pratique d'activités sportives, manuelles, culturelles et de loisirs ludiques,
- de privilégier l'environnement de proximité, naturel, culturel et de loisirs ainsi que les relations avec les populations locales et les Mairies environnantes; de limiter autant que possible les déplacements lointains par souci d'économie, de limitation des productions de gaz carbonique et des risques d'accident ;
- de garantir la convivialité; **l'usage du téléphone portable sera proscrit aux adultes pour les moments de vie quotidienne (repas, activités, goûters, réunions d'enfants etc...)**

Ce projet éducatif constitue pour les familles une garantie forte (**sécurité, protection, valeurs éducatives et pédagogiques développées, encadrement, activités et règles de vie**).

Il est le cadre dans lequel s'inscrivent les projets pédagogiques établis par les équipes de direction des différents séjours.

Nos projets éducatifs:

La reconnaissance du droit aux vacances pour tous les enfants (accessibilité, droit au départ et accès aux activités de loisir) et ce, sans exclusive, sans discrimination sociale, culturelle, ethnique ou géographique, est fondamentale pour l'Association des Pionniers de France. Dans cette dynamique, l'accueil d'enfants porteurs de handicap, sous réserve que ceux-ci puissent être intégrés au projet pédagogique du séjour et de l'accessibilité des structures d'accueil sera l'occasion de développer l'ouverture d'esprit, de tolérance, la confrontation à la différence et la générosité des enfants, des jeunes et adultes, les uns envers les autres.

Les moyens de notre association :

Notre association fonctionne toute l'année (week-ends et vacances scolaires). Elle a construit son centre de vacances dont l'entretien est assuré par une équipe de militants bénévoles.

Deux séjours sont organisés en été pour les enfants de 6 à 11 ans. La capacité d'accueil est de 35 enfants par session de 15 jours, en dortoir et sous marabout aménagé, uniquement pour les séjours d'été.

Equipe Pédagogique:

L'association met en place pour chaque session, une équipe d'encadrement dans laquelle seuls les animateurs sont rémunérés quel que soit leur niveau de formation. Elle se compose de :

- une directrice ou un directeur ;
- un(e) assistant(e) sanitaire ;
- 6 animateurs ;
- une équipe technique de 5 personnes au minimum. Dont une peut être mise à disposition pour la conduite du minibus.

Suivant les séjours, le directeur adjoint assure la fonction d'assistant sanitaire, s'il possède le diplôme de PSC1. De plus, quelques intervenants complètent et aident dans certains domaines spécifiques.

Moyens matériels:

Un minibus 9 places est mis à disposition du centre pour les deux sessions. Des aménagements extérieurs sont mis en place: un préau; une aire de jeux; une table de ping-pong abritée. Un budget pédagogique est dégagé en fonction des activités envisagées par la directrice ou le directeur.

Ce projet éducatif est transmis à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Jeunesse et Sports DDCS-DDJS, aux associations caritatives, au (à la) directeur(trice) pour servir de base à son projet pédagogique, à chaque adulte travaillant dans le centre de vacances et aux familles.

La Présidente de l'Association

« Les Pionniers de France » groupe JEANINE LEJARD

Liliane BOISSON